VOUS ÊTES ÉTUDIANTS STAGIAIRES OU TUTEURS PROFESSIONNELS…

EXPRIMEZ-VOUS

Vous avez effectué un stage obligatoire ou non obligatoire ou reçu en stage un étudiant de l'UAG au titre de l'année universitaire 2013-2014 !

VOUS DEVEZ, conformément à la chartre nationale des stages, FORMULER UNE APPRÉCIATION SUR LA QUALITÉ DE CE STAGE.

Année universitaire 2013-2014

Répondez à **l'enquête qualité des stages** sur la plateforme PARI (http://pari.univ-ag.fr)

VOTRE AVIS EST IMPORTANT !

Grâce à vos réponses, nous pourrons prendre les meilleures orientations pour l'avenir.

Ce questionnaire, adressé aux étudiants ayant effectué un stage et aux tuteurs professionnels, à pour objectif de :

- Rendre compte de la qualité des stages effectués par les étudiants de l'UAG ;
- Vérifier que les compétences acquises par les étudiants soient exploitables en entreprise ;
- S'assurer de l'employabilité des étudiants.

Nous vous remercions de remplir ce questionnaire à la fin du stage.

BAIP
Bureau d'Aide à l'Insertion Professionnelle

Tél : 0590 48 34 06/48 34 36
Courriel: baip@univ-ag.fr